



Communiqué de presse

le 15 janvier 2024

Xelians annonce le lancement d'Izikap, solution SaaS de gestion dématérialisée des registres de sociétés pour les Directions Générales, cabinets d'avocats et experts-comptables

Paris, le 15 janvier – Xelians, leader français de la gestion documentaire des entreprises, annonce le lancement d'Izikap, service logiciel SaaS de gestion dématérialisée des registres de sociétés. Cette solution vise à simplifier et sécuriser par blockchain la gestion administrative, juridique et financière des dirigeants d'entreprises, investisseurs, cabinets d'avocats et cabinets d'expertise comptable. L'évolution récente du cadre législatif autorise la tenue dématérialisée des registres de sociétés avec la même valeur juridique que les registres papiers. Encouragée par l'Etat, la digitalisation des métiers permet aux entreprises de faire des gains de temps considérables et des économies, tout en sécurisant les données et en améliorant la qualité de service aux utilisateurs.

Fort de ses 45 années d'expérience et doté de multiples certifications, le Groupe Xelians a su s'adapter aux standards réglementaires et normatifs les plus exigeants pour répondre aux besoins métiers de ses clients. Il est notamment à l'origine de la création de la norme NF Z42-026, relative aux prestations de numérisation et d'archivage électronique à valeur probante, et fait partie des 10 entreprises en France certifiées par l'AFNOR au niveau le plus récent de la norme ISO 27001/2022 concernant la sécurité informatique. Xelians se positionne ainsi comme véritable tiers de confiance souverain permettant à ses 11 000 clients, sociétés de toutes tailles, professionnels du droit et du chiffre, de relever le défi de la transformation digitale.

Izikap est une plateforme SaaS qui permet à la fois de dématérialiser les registres de mouvements titres papiers et d'augmenter la sécurité juridique des transactions. Elle répond ainsi aux enjeux de fiabilisation et sécurité des données, de simplification des processus, et d'augmentation de la productivité des acteurs des secteurs juridique et financier.

En s'appuyant sur la technologie de la blockchain française Tezos, registre distribué qui fonctionne de manière décentralisée, Izikap vise à faire évoluer, par la digitalisation, des pratiques anciennes et obsolètes.

Izikap permet notamment de :

- Gérer en quelques clics tous les mouvements de tous types de titres liés au capital
- Générer les ordres de mouvement et déclarations fiscales Cerfa pré remplis
- Enregistrer automatiquement des mouvements en blockchain avec valeur légale
- Rattacher des documents et justificatifs associés à chaque mouvement de titres avec sauvegarde en coffre-fort numérique
- Signer et transmettre des documents d'opérations sans délai
- Maîtriser la table de capitalisation en temps réel avec l'anticipation de dilution de capital
- Consulter instantanément et quel que soit l'endroit, la situation de son portefeuille de titres

Xelians, en sa qualité de professionnel de la conservation de données, souhaite s'inscrire dans une démarche éthique et transparente.

Pour ce faire, Xelians garantit la souveraineté des données dématérialisées sur Izikap, qui seront exclusivement hébergées en France au sein de ses 3 datacenters indépendants hautement sécurisés.

Maître Laurent Julienne, avocat associé au cabinet d'avocats Lerins, déclare : *« Xelians est un partenaire de confiance et de qualité qui fait autorité dans les solutions de dématérialisation des métiers et dans l'archivage sécurisé de documents. Dès lors que nous avons identifié ce besoin, c'est tout naturellement vers eux que nous nous sommes tournés lorsque nous avons entamé cette réflexion autour de la dématérialisation des registres de nos clients. Solliciter ce spécialiste nous apporte une double garantie : d'une part la fiabilité du logiciel et d'autre part, la sécurité de nos données. Cette solution extrêmement performante, immédiatement rentable et sécurisée correspond en tous points à nos attentes. »*.

Jacques Thibon, président du groupe Xelians, commente : *« Dans une période où les freins législatifs et technologiques sont levés, le mouvement vers la dématérialisation des données tend à s'accélérer. Les sociétés recherchent de la performance opérationnelle et vont être de plus en plus confrontées aux menaces numériques, c'est pourquoi nous avons développé Izikap avec l'ambition d'apporter une solution simple d'usage, peu onéreuse et à très forte valeur ajoutée notamment pour les cabinets d'avocats et d'expertise comptable. Nous avons conçu cette plateforme en prenant en compte des objectifs à la fois techniques, éthiques, de fluidité d'usage et de sécurité. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de digitalisation de nos clients avec le lancement de cette solution fiable, génératrice d'économies pour les cabinets et les entreprises en pleine conformité avec la réglementation française de protection des données.*

Grâce à l'émulation collective et au travail de chacun, Xelians est en capacité de couvrir l'ensemble de la chaîne de traitement de l'information de ses clients professionnels du droit et du chiffre pour répondre à leurs besoins opérationnels, de la dématérialisation des registres, jusqu'à l'archivage électronique des documents en passant par la reprise de l'historique pour une dématérialisation complète. » poursuit Jacques Thibon.

Site internet : www.izikap.fr

Vidéo : <https://youtu.be/a6WgsRnzNx4>

A propos de Xelians

Avec plus de 45 ans d'expertise, [Xelians](#) est la société française leader dans les services de gestion des documents pour les entreprises : édition et intégration de logiciels de GED, numérisation & BPO, archivage physique, archivage électronique ou encore conseil en gestion documentaire.

Xelians se positionne comme partenaire de la transition numérique et constitue l'interlocuteur unique et privilégié pour intervenir à chaque étape de la chaîne documentaire.

Xelians en quelques chiffres :

- 85 M€ de Chiffre d'Affaires en 2023
- 11 000 clients dont le ministère de la Justice, 85 % des entreprises du CAC 40, plus de 400 cabinets d'avocats ou comptables
- 35 sites de conservation en France (dont 26 agréés SIAF)
- 3 datacenters - 8 centres BPO (Business Process Outsourcing) - 3 sites de R&D

Contact presse : Agence Otto

Géraldine Otto | Sabrina Dazi

+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35